



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

lutte et prévention

Question au Gouvernement n° 1203

Texte de la question

DÉSINDUSTRIALISATION

M. le président. La parole est à M. Nicolas Forissier.

M. Nicolas Forissier. Madame la ministre déléguée à l'industrie, il y a quelques jours, un éditorialiste titrait ainsi son article : « La désindustrialisation fait débat. » Nous sommes nombreux à ressentir cette désindustrialisation dans nos circonscriptions. Je prendrai pour exemple mon département, l'Indre, où, à côté des drames humains que représentent les restructurations industrielles lourdes, nous constatons un mouvement de désindustrialisation ou de délocalisation discret mais régulier chez les petites et moyennes entreprises. Ce mouvement crée de l'inquiétude dans l'opinion.

En même temps, comme la DATAR vient de le rappeler fort opportunément, les chiffres montrent que la France reste la cinquième puissance industrielle au monde. Si nous avons perdu de nombreux emplois industriels - ils ne représentent plus que 15 % de l'emploi total contre 24 % au début des années 80 -, nous savons qu'il faut nuancer ces chiffres compte tenu des externalisations, des gains de productivité et du recours massif de l'industrie à l'intérim, en raison duquel beaucoup d'emplois industriels sont comptabilisés en emplois de service. Une certaine confusion règne dans le débat. Il serait donc très intéressant, madame la ministre, que vous nous donniez votre point de vue sur la situation et que vous précisiez les actions du Gouvernement.

Le Président de la République a réaffirmé, il y a peu, qu'il plaçait la lutte contre la désindustrialisation au premier rang de ses priorités. Nous savons que la France est en compétition avec le reste du monde, en particulier avec la Chine et l'Inde. Nous savons également qu'il faut aider nos industries à s'implanter dans le monde, au plus près de leurs clients, car, en installant des sites industriels à l'étranger, on crée également des emplois en France. Les dix secteurs industriels qui ont le plus investi à l'étranger durant les dix dernières années ont créé, en même temps, 100 000 emplois industriels en France.

M. le président. Monsieur Forissier, veuillez poser votre question !

M. Nicolas Forissier. J'y arrive, monsieur le président.

Tels sont, madame la ministre, les termes du débat. Il est important que vous nous fassiez part de votre point de vue et que vous nous exposiez avec précision l'action du Gouvernement, notamment sur le plan européen.

(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée à l'industrie.

Mme Nicole Fontaine, ministre déléguée à l'industrie. Monsieur le député, vous avez évoqué la dure réalité des bassins d'emploi fragilisés. Le Gouvernement connaît bien leur situation et mène une politique globale cohérente que je résumerai en deux mots : prévenir et réagir.

Prévenir, c'est réduire le risque de désindustrialisation en allégeant les coûts de production, en soutenant

l'innovation et en renforçant l'attractivité de notre territoire. Je vous rappelle les principales mesures que nous avons prises à cet égard : baisse des charges sociales sur les bas salaires, plan Innovation et, tout prochainement, réforme de la taxe professionnelle.

Réagir, c'est tout mettre en oeuvre pour accompagner les salariés sur le plan social et redonner un avenir industriel aux bassins fragilisés, comme nous venons de le faire, monsieur Forissier, dans votre département de l'Indre, où une action de conversion est en cours.

J'ai demandé que cette mission puisse concerner également les bassins d'emplois de La Châtre et d'Issoudun, qui avaient été exclus par le gouvernement précédent. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

Réagir, c'est aussi travailler avec les fédérations professionnelles aux orientations stratégiques pour leur secteur et y rallier nos partenaires européens. Vendredi prochain, j'inaugurerai à Bruxelles un groupe de travail de haut niveau composé de quatre ministres et de trois commissaires dont la mission sera d'élaborer des propositions avant le mois de juillet prochain.

Vous le voyez, monsieur le député, notre politique est tout à fait claire : elle est placée sous le signe de l'action et de la détermination. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Forissier](#)

Circonscription : Indre (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1203

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 mars 2004

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 3 mars 2004